



Pour diffusion immédiate

## LE CREGÎM ET LE COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS APPUIENT LA DÉMARCHE DES MI'GMAQ CONTRE LE PROJET DE PORT PÉTROLIER À BELLEDUNE

**Bonaventure, le 15 juillet 2015** – Le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et le Comité ZIP Baie-des-Chaleurs souhaitent exprimer leur appui aux Mi'gmaq de la région dans leur démarche afin de mettre un frein au projet de terminal pétrolier de Belledune.

Le 6 juillet dernier, le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (organisme représentant les trois communautés Mi'gmaq de la Gaspésie) a déposé une poursuite contre le gouvernement du Nouveau Brunswick et la compagnie Chaleur Terminals Inc. afin d'empêcher la construction d'un port pétrolier à Belledune, puisque les communautés autochtones du territoire n'ont pas été consultées conformément à la loi. Par surcroît, nous croyons qu'un projet d'une telle ampleur devrait faire l'objet d'une analyse et d'une consultation par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour sa portion en sol québécois. Puisque la Colombie Britannique a été en mesure de se positionner fermement envers les projets de transports d'hydrocarbures sur son territoire, la seule explication que cette industrie est de juridiction fédérale ne peut justifier que l'état québécois ne fasse pas son devoir de protection de la population et de l'environnement.

Rappelons que le projet de Chaleur Terminals, en plus d'engendrer le passage d'énormes pétroliers dans la Baie des Chaleurs, entrainera chaque jour la venue de 2 convois ferroviaires comptant chacun 110 wagons de pétrole. Ces convois, qui traverseront l'ensemble du Québec et de nombreuses rivières dans plusieurs régions, longeront ensuite la rivière Matapédia avant de traverser la rivière Restigouche et de poursuivre leur route au Nouveau Brunswick. Au total, ce sont environ 58 millions de barils de pétrole qui seraient expédiés chaque année à partir de la Baie des Chaleurs.

### **Des milliers d'emplois durables mis en danger pour 30 emplois permanents**

Les promoteurs de projets touchant à l'exploitation ou au transport de pétrole font souvent miroiter des retombées économiques grandioses. Malheureusement, dans la grande majorité des cas, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Dans le cadre du projet de Chaleur Terminals Inc., ce sont 30 emplois qui seraient créés de façon permanente à Belledune, alors que des milliers d'emplois durables liés au tourisme, à la pêche commerciale et à la pêche au saumon seraient mis en danger par une industrie dont le manque de sécurité et les ratés ont été démontrés à maintes reprises au cours des dernières années.

## Exporter du pétrole brut tout en important du pétrole brut

L'un des éléments les plus incohérents de ce projet, c'est que l'on s'apprête à exporter des dizaines de millions de barils de pétrole brut chaque année alors que nous importons celui que nous consommons. En plus de doubler les risques environnementaux, les coûts énergétiques et économiques du transport de pétrole sont également doublés. Même le port de Belledune, selon [ce que révélait Le Devoir le 7 juillet dernier](#), pourrait être utilisé pour importer du pétrole, une situation tout à fait incompréhensible.

- 30 -

### Source :

Yanick Desbiens, agent de communication et de gestion  
Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine  
Tél : (418) 534-4498 ou 1 877 534-4498  
yanick.cregim@globetrotter.net  
www.cregim.org